

LA VRAIE ESCROQUERIE DES FAUX ARGUMENTS

Vérifiez vous-même !



Petit argumentaire établi par le Collectif LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ 65

A.F. Mémoire de la Déportation
C.D. Ass. Familiales Laïques 65
C.G.T.
Collectif 65 Droits des Femmes
F.S.U. 65
Ligue des droits de l'Homme
Ligue de l'enseignement 65
Mouvement de la Paix
M.R.A.P. 65
Planning Familial 65
S.N.U. I. P.P. 65
U.N.S.A. 65

Dessins de M. Gozard

1. On nous dit : « Aujourd'hui, la France accueille bien plus d'étranger-es qu'elle ne peut le faire. »

Faux : Entre 1998 et 2002, 90% des étranger-es en situation irrégulière étaient entré-es sur le territoire français de façon légale (*Ministère de l'Intérieur*).

2. On nous dit : « Les étranger-es nous envahissent ».

Faux : La part des personnes immigrées dans la population totale en France est parmi les plus faibles de l'O.C.D.E. : Autriche : 16%, Allemagne : 13%. France : 10,6%.

3. On nous dit : « Les travailleurs-ses étranger-es coûtent cher à l'Etat ».

Faux : Ils et elles s'acquittent chaque année de 60 milliards d'impôts et de cotisations sociales alors qu'ils et elles perçoivent toutes prestations confondues 48 milliards de prestations. (*Ministère des Affaires sociales 2009*)

4. On nous dit : « Les étranger-es sont beaucoup plus délinquant (-e)s que les Français-es ».

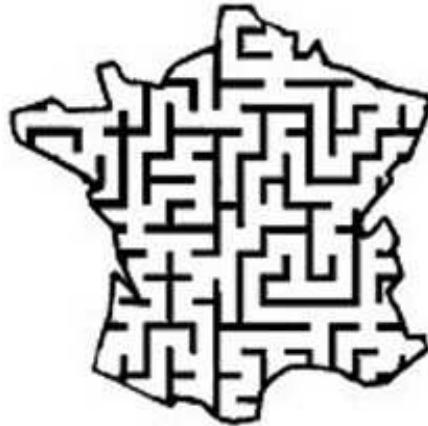
Faux : Sur près de 700 000 infractions commises par an, 0,4% sont liées au séjour irrégulier d' étranger-es en France. Sur 617 000 condamné-es en 2012, 13% sont étranger-es. (*Ministère de la Justice*).

5. On nous dit : « Les étranger-es viennent chez nous sans qualification ».

Faux : Ils et elles proviennent des milieux urbains très éduqués ; la moitié d'entre eux ont le niveau bac ou un diplôme universitaire. Par exemple, la Tunisie compte plus d'étudiant(e)s en pourcentage de la population qu'en France!

6. On nous dit : « Si la liberté d'expression était réelle, on devrait pouvoir tout dire, y compris tenir des propos racistes ».

Faux : La LIBERTÉ d'expression est une liberté fondamentale, sauf à « répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi » (*article 11 de la déclaration française des Droits de l'Homme*). En France, la Loi interdit des propos incitant à la haine raciale, ethnique ou religieuse, l'apologie de crimes de guerre, les propos discriminatoires à raison d'orientations sexuelles ou d'un handicap, l'incitation à l'usage de produits stupéfiants, le négationnisme. Ce cadre légal est un rempart pour permettre un exercice de la LIBERTÉ d'expression (protéger le droit des individus, la vie privée, l'exercice de certaines professions comme le journalisme et le secret professionnel) et le respect de nos valeurs communes dont l'ÉGALITÉ et la FRATERNITÉ qui excluent le racisme et toute forme de discrimination.



7. On nous dit : « Donner les mêmes droits à tous et toutes conduit à la pagaille ».

Faux: C'est justement l'inégalité sociale qui cause l'injustice et le désordre.

8. On nous dit : « Il y a beaucoup d'insécurité en France c'est la faute aux étranger-es".

Faux : Les données fournies par les forces de l'ordre ne concernent que le sexe, le statut majeur ou mineur et la nationalité; le pourcentage d'étrangers mis en cause est de 11 à 12 % et comprend les résidents réguliers et transitoires.

9. On nous dit : « Le mélange ethnique fait disparaître l'identité « française » »

Faux : L'identité d'un individu, d'une nation, n'est pas basée sur des gènes ou un fonctionnement immuable. La République française fonde notre nation. Ce sont les valeurs de LIBERTÉ, d'ÉGALITÉ et de FRATERNITÉ qui sont donc le socle de notre identité nationale. L'identité d'une nation est constituée des valeurs qu'elle représente et de celles et ceux qui la constituent, donc également les immigré-es, les étrangèr-es. Notre langue française, notre musique, nos traditions ont été et sont en permanence enrichies par des mots et des coutumes qui nous viennent d'ailleurs. Ces apports ne peuvent être que des richesses pour une nation qui se dit représenter la FRATERNITÉ.

10. On nous dit : « Si nous n'arrêtons pas le flot de l'immigration, dans 10 ans, les Blancs seront minoritaires en France ».

Faux : Le solde migratoire (différence entrées/sorties) est très faible et stable depuis 1994 : 100 000 personnes par an pour 60 millions d'habitant-es. Ce « flot d'immigration » est imaginaire ! Il s'appuie sur la peur d'un métissage qui a toujours existé, - 1 français-e sur 3 a des origines étrangères, ce qui est enrichissant.

11. On nous dit : « La colonisation n'était pas un système injuste, elle a produit de grandes choses ».

Faux : La colonisation a instauré l'esclavage ; c'est au prix de massacres, de destructions sans nombre que le colonialisme français a pu établir sa loi sur 11 millions de km² et près de 50 millions de personnes. Sans compter sur la violence économique au seul service d'intérêts financiers. Ex : En Indochine, la ration de riz par habitant diminua d'un tiers entre 1900 et 1930, cependant que la production était multipliée par 4 pour le plus grand bénéfice des compagnies exportatrices. Rappelons que ceux que nous avons appelé longtemps "les indigènes" ont sacrifié leur vie pour notre pays au cours des deux dernières guerres mondiales.

12. On nous dit : « Le F.N. n'est plus raciste, n'est plus antisémite, il est devenu républicain ».

Faux : Le FN n'a jamais désavoué J.M. Le Pen, condamné 18 fois pour incitation à la haine raciale, antisémitisme...L'immunité parlementaire de Marine Le Pen a été levée suite à ses propos racistes. La « préférence nationale » est contraire aux lois de la République et au Droit international. Des mairies FN ont réhabilité l'O.A.S. et refusé de célébrer la « journée contre l'esclavage ».

13. On nous dit : « Le F.N. est le seul parti qui s'oppose au communautarisme.

Faux : Ne pas confondre communauté, qui est un regroupement protecteur et régulateur, compatible avec la citoyenneté républicaine et communautarisme qui isole et qui exclut. C'est plutôt un discours stigmatisant comme celui du FN qui pousse au communautarisme. La République, elle, ne reconnaît que des femmes et des hommes égales et égaux en droit.

14. On nous dit : « Un bon nombre de musulman-es veulent imposer leur religion partout ».

Faux : Il y a entre 5 et 6 millions de personnes de « culture musulmane » en France; 2,1 millions de gens sont des musulman-es pratiquant-es. Une très grande majorité d'entre eux et d'entre elles respectent la laïcité et les lois républicaines. Chaque religion impose des règles strictes, alimentaires par exemple, qui ne concernent que ceux et celles qui consentent à les appliquer. La LAÏCITÉ est la seule règle de la République.

15. On nous dit : « C'est Marine Le Pen qui défend le mieux la laïcité ».

Faux : Elle ne défend pas la laïcité, elle l'instrumentalise ! Alors que la laïcité est un principe d'organisation permettant la liberté de conscience et d'expression des convictions de chacun-e, elle en fait une idéologie pour préserver une « identité française fantasmée » de tradition chrétienne. Elle instrumentalise donc la laïcité pour conduire une « croisade » contre les citoyens de confession musulmane, avec une approche caricaturale de leur religion et des arguments xénophobes.

16. On nous dit : « Il faut donner la priorité d'embauche aux français-es, il faut faire jouer la préférence nationale ».

Faux: Personne ne peut être écarté d'une procédure de recrutement en raison de son sexe, ses mœurs, son orientation sexuelle, sa situation de famille, sa grossesse ; de son appartenance ou non appartenance (réelle ou supposée) à une ethnie, une nation, de son nom de famille, de son lieu de résidence, de ses caractéristiques génétiques, de son origine géographique ; de ses opinions politiques, de ses activités syndicales ou mutualistes, de ses convictions religieuses ; de son âge, de son apparence physique, de son état de santé ou de son handicap (sauf inaptitude constatée par le médecin du travail). (*Direction de l'information légale et administrative. Premier ministre*)



17. On nous dit : « On devrait supprimer le droit du sol qui permet à un-e enfant né-e en France de parents étrangers de devenir automatiquement français-e ».

Faux: Il n'y a pas de droit du sol. « Un enfant né en France dont les parents sont étrangers peut acquérir la nationalité française. Il doit pour cela respecter certaines conditions liées à son âge et à la durée de sa résidence en France. » *Direction de l'information légale et administrative (premier ministre).*

18. On nous dit : « Il faut fermer nos frontières ; l'arrivée des travailleur-ses étranger-es représente une concurrence déloyale pour les travailleur-ses français-es ».

Faux : Ce ne sont pas les travailleur-ses étranger-es qui dégradent la situation de l'emploi mais l'adoption de règles internationales qui organisent une concurrence sauvage entre les peuples, les pays, les territoires et les entreprises.

19. On nous dit : « La peine de mort pour les crimes les plus graves est une solution qui dissuade ».

Faux : L'abolition de la peine de mort n'a pas pour conséquence une augmentation exponentielle des crimes dont les meurtres et les viols. Si une société condamne le meurtre, comment pourrait-elle décider elle-même d'enlever la vie à quelqu'un ? Si un individu n'a pas le droit de tuer, pourquoi plusieurs l'auraient-ils ? Ce qui fonde la justice, qui est faillible également, c'est justement la possibilité de construire ensemble une réponse juste à un acte parfois barbare. C'est ce qui différencie la justice de la vengeance. Revendiquer la peine de mort, c'est retomber justement dans une irréversibilité que l'on condamne.



20. On nous dit : « Les femmes et les hommes ont par nature des rôles différents dans la société. Si l'on gomme cette vérité, les enfants n'auront plus de repères ».

Faux : Cette affirmation est très souvent reprise par les tenants de l'ordre moral où l'homme et la femme seraient déterminés une fois pour toute par la nature et le biologique. C'est occulter la dimension culturelle, éducative de l'école, de la famille, de la société, et de l'éducation différenciée entre les garçons et les filles. Ainsi se déterminent des rapports sociaux de sexe, homme et femme tendent à adopter des comportements stéréotypés qui y sont associés.

21. On nous dit : « Le rôle des femmes est d'abord de faire des enfants pour assurer l'avenir de la société ».

Faux : Dans toute histoire de l'humanité, les femmes étaient considérées comme un "outil de procréation", uniquement pour assurer la descendance de la famille. C'est un système dominant patriarcal. Cependant, depuis un siècle à peine, les mouvements féministes luttent pour faire accorder des droits fondamentaux aux femmes. Et faire évoluer les mentalités.

22. On nous dit : « Parce qu'il est remboursé, autorisé et facile, l'avortement est utilisé aujourd'hui comme un contraceptif ».

Faux : En général ceux et celles qui l'affirment tentent de culpabiliser les femmes. Depuis la légalisation de la loi sur l'I.V.G en 1975 le nombre d'I.V.G n'a sensiblement pas augmenté en France. Avant la loi Veil, chaque année, plus de 1000 femmes mouraient suite à des avortements clandestins.

23. On nous dit que l'homosexualité est une déviation.

Faux : C'est une orientation sexuelle. Elle n'est plus considérée comme une maladie mentale par la plupart des pays du monde. L'OMS (Organisation mondiale de la santé) l'a retirée de son registre des déviations depuis plus de 25 ans. En France, en 1981, l'homosexualité a été dépénalisée et aucun gouvernement n'est revenu dessus.

24. On nous dit : Un enfant ne peut s'épanouir que dans une famille composée d'un père et d'une mère.

Faux : Il n'y a pas qu'un seul modèle de famille, l'essentiel est qu'un enfant doit être entouré d'affection et d'amour de sa famille qu'elle soit famille biologique, famille mono parentale, famille recomposée, famille adoptante, famille homoparentale qui ont toutes le droit à l'égalité.

25. On nous dit : « Les élu-es sont tous pourris ».

Faux : Cette affirmation n'est pas récente puisqu'elle était déjà dans les années 30 celle des partis d'Extrême Droite en France. Elle a pour but de désintéresser les citoyens de la chose publique et augmenter l'abstention. Ainsi, le vote FN sera artificiellement augmenté et traité comme seul vote contestataire possible. L'ensemble des élu-es français-es a un taux de condamnation moyen de 0,35%, celui du PS s'élève à 1,94, celui de l'UMP à 3,12, celui du FN atteint le score de 15,38%, condamnés ou mis en examen (*Sources France Info, Nopassaran, Wikipédia*)

26. On nous dit : « Le F. N. a une politique sociale ».

Faux. Le FN met toujours en avant dans toutes ses propositions la préférence nationale pour l'accès à un certain nombre de prestations de service public en matière de santé, de logement, de protection sociale, de politique familiale, etc. Le F.N. se prononce pour « un plan impératif de réduction ou de "stabilisation des effectifs des collectivités locales" et tire à vue sur la réduction du temps de travail : « Les 35 heures ont été une erreur ». A chaque fois qu'il a pris une municipalité, il a supprimé ou rogné les subventions ce qui a amené à la fermeture de centres sociaux et d'associations citoyennes et culturelles.

27. On nous dit : « Les Municipalités conquises par le F. N. ont des réalisations tournées vers l'intérêt général ».

Faux : Quelques exemples. Villers-Cotterêts: Le maire a décidé de ne pas commémorer l'abolition de l'esclavage. Henin Beaumont et Mantes-la-Ville : les maires ont limité l'accès au Conseil municipal. Maignane : le maire a restreint l'accès aux cantines scolaires aux seuls enfants dont les deux parents ont un emploi. Le maire de Beaucaire a déclaré : « Le comportement des syndicats d'enseignants n'a rien à envier à la racaille ». Hayange : le maire a fait repeindre, en bleu marine, une sculpture-fontaine du centre-ville. Orange : suppression de certaines lignes de bus reliant les cités de la périphérie au centre-ville. Des livres faisant l'apologie du 3ème Reich et contestant l'histoire officielle ont été imposés à la Bibliothèque municipale. Plusieurs maires FN, bien qu'élus sur le thème du redressement des finances locales, ont décidé, dès leur prise de fonction, d'augmenter leur indemnité.

28. Tiens ! On ne nous dit pas que dans l'histoire de notre pays, on a toujours, dans les temps difficiles, inventé des « boucs émissaires ».

C'est une des stratégies qui permettent la manipulation de l'opinion publique. « Il faut toujours inventer un ennemi visible à l'homme. Si les juifs n'avaient pas existé, il aurait fallu les inventer Si vous désirez la sympathie des masses, vous devez leur dire les choses les plus stupides et les plus crues ». (*Hitler, Mein Kampf 1925*). Un discours très médiatisé développe actuellement l'idée que nous sommes « assiégés ou envahis » en stigmatisant une religion.

29. On nous dit : « Marine Le Pen, ça n'est pas pareil... ».

Faux : Tant qu'elle ne condamnera pas les odes à des collaborateurs, les propos antisémites, les allusions récentes aux «fournées des chambres à gaz» du père qui est toujours président «d'honneur » ; tant qu'elle dansera avec des néonazis à Vienne ; tant qu'elle ralliera les nostalgiques de Vichy, les catholiques intégristes ou les piliers de l'œuvre française ; tant qu'elle distillera un discours de discorde, de rejet de l'autre... la République ne pourra jamais être compatible avec la réalité des idées du F.N. « Il n'y a pas de vieux FN et de nouveau FN : ça c'est un truc de journalistes » (*J.L. Rochedy, directeur FN jeunesse*).

30. On nous dit : « Il faut accommoder la laïcité et la rendre positive, restrictive ou à double face.... ».

Faux : La laïcité n'a pas besoin d'adjectif. Elle n'est pas un problème mais, au contraire, la clé d'une solution pour vivre ensemble, pour l'émancipation de chacun-e, pour une éthique, pour le fonctionnement des institutions et de l'Etat. Elle est un principe constitutionnel et de portée universelle. Elle est anticléricale mais pas anti-religieuse ; elle permet et protège la LIBERTÉ de conscience. La laïcité garantit la FRATERNITÉ, l'ÉGALITÉ et notamment l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle n'est pas une idéologie mais une pratique. Elle n'est jamais acquise définitivement parce qu'elle est une création permanente car antidogmatique et exige une vigilance de tous les instants.

31. On nous dit : 1 français-e sur 4 vote FN ou 25% des français-es ont voté FN aux dernières élections.

Faux : les 25% sont la proportion des votes exprimés. Seulement 40% des votant-es possibles ont voté. Les 25% sont donc exprimés sur les 40%; ils représentent environ un peu plus de 7,5%. Le véritable problème ce sont toutes les mauvaises conditions sociales, économiques et culturelles qui causent la désaffection politique et l'abstention.